EcoLogic

Ensemble, nous agissons pour
une société plus circulaire.

Soutien à la formation aux métiers de la réparation des cycles



Pour les particuliers

Novembre 2026

Le « Soutien Formation Cycles » : de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre du développement de ses activités de réparation et de réemploi, Ecologic propose un dispositif de financement pour se former aux métiers de la réparation des cycles.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner la montée en compétences des professionnels de la réparation et des futurs réparateurs, en soutenant financièrement les parcours de formation permettant de développer les compétences nécessaires à la réparation, à la maintenance et au réemploi des cycles.

À NOTER

Le « Soutien Formation Cycles » est attribué à la personne bénéficiaire de la formation, mais la demande de financement est portée par l'organisme de formation pour le compte de cette personne.

Qui est Ecologic ?

Éco-organisme agréé par l'État, Ecologic gère 3 filières opérationnelles de prévention, de réemploi, de collecte et de recyclage :

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS



ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES



Le « Soutien Formation Cycles » pour les particuliers

Le dispositif en bref !

Le dispositif Soutien Formation Cycles permet aux particuliers souhaitant se former aux métiers de la réparation et de la maintenance des cycles de bénéficier d'une aide au financement de leur formation.

Comment ?

Grâce à un soutien financier versé par Ecologic, les personnes bénéficiaires de la formation se font rembourser par l'organisme dispensateur.

Combien ?

Le financement d'Ecologic correspond à 50 % du montant restant à la charge de la personne bénéficiaire, une fois les autres financements déduits, et dans la limite d'un plafond de 2 400 € par personne.

Les conditions d'éligibilité au soutien financier

- La formation doit figurer sur la liste des formations éligibles (voir catalogue en pages 5 et 6), établie par Ecologic et l'OpCommerce ;
- Un contrat de formation doit être conclu entre la personne bénéficiaire de la formation et l'organisme dispensateur ;
- La personne bénéficiaire doit s'être présentée aux sessions d'examen de la certification visée par la formation ;
- L'organisme de formation doit communiquer à Ecologic le certificat de réalisation de la formation, précisant le nombre d'heures suivies par la personne bénéficiaire. Ce certificat doit être signé par la personne bénéficiaire de la formation et par l'organisme.



La démarche et les pièces à fournir

Pour obtenir le financement d'Ecologic, **une demande de soutien financier doit être remplie par l'organisme de formation,** en y renseignant les informations relatives à la formation, à l'organisme dispensateur, et à la personne bénéficiaire.

1 Informations sur l'organisme de formation

- **Informations administratives :** numéro SIRET, raison sociale, numéro de déclaration d'activité, adresse
- **Le contact :** nom, prénom, téléphone et email du référent de la demande

2 Informations sur la formation

- **La période de formation :** dates de début et de fin de la formation
- **La formation :** intitulé, certification visée, part en distanciel (85 % minimum en présentiel), durée totale en heures (dont heures en présentiel)

3 Informations sur la personne bénéficiaire

- **Identité de la personne bénéficiaire :** nom, nom d'usage, prénom, date de naissance, email

Les pièces à fournir



La convention de formation : c'est le document contractuel signé entre la personne bénéficiaire de la formation et l'organisme dispensateur



Le certificat de réalisation : il précise le nombre d'heures de formation suivies, et il doit être signé par la personne bénéficiaire et l'organisme de formation.



Le procès-verbal de passage à l'examen : il certifie la présence de la personne bénéficiaire à l'examen de la certification visée.

Les demandes jugées recevables par Ecologic donnent lieu à un versement unique, adressé à l'organisme de formation. À charge pour lui de reverser ensuite la somme reçue à la personne bénéficiaire de la formation, ou de s'en servir pour se rembourser d'une avance déjà consentie, selon ce que prévoit la convention signée.

Les formations éligibles

N° FICHE RNCP/RS CERTIFICATION/FORMATION QUALIFIANTE	NIVEAU	TYPOLOGIE	ORGANISME CERTIFICATEUR	ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS	FORMATION EXISTANTE POUR LES INDIVIDUS
RNCP35992 – *Certification complète* **Employé technicien-vendeur en matériel de sport**	3	Titre professionnel (TP)	Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion	Chambre de métiers et de l'artisanat de la région occitanie pyrénées-méditerranée + 25 Autres organismes	Oui
BC01 – *Bloc de compétence** Réaliser la préparation, l'entretien et la réparation courante des cycles et des vélos à assistance électrique	4				
RNCP37007 – *Certification complète* **Mécanicien cycles**	3	Titre à finalité professionnelle (TFP)	Ass nationale formation automobile / CPNE des services de l'automobile	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes + 17 Autres organismes	Oui
BC02 – *Bloc de compétence** Interventions après-vente cycles					
RNCP41665 – *Certification complète* **Mécanicien réemploi cycle**	3	Certification professionnelle	L'heureux cyclage études et chantiers Île-de-France	Plusieurs OF (se reporter à la liste disponible sur la fiche RNCP)	Oui
BC01 – *Bloc de compétence** Gérer l'approvisionnement des produits issus de l'activité de collecte de vélos et pièces détachées en situation de réemploi					Non**
BC02 – *Bloc de compétence** Réparer des vélos en situation de réemploi					Oui

** Les blocs de compétences signalés sont accessibles indépendamment de la certification complète*
***Ces certifications ne sont actuellement proposées qu'aux entreprises*

Les formations éligibles

N° FICHE RNCP/RS CERTIFICATION/FORMATION QUALIFIANTE	NIVEAU	TYPOLOGIE	ORGANISME CERTIFICATEUR	ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS	FORMATION EXISTANTE POUR LES INDIVIDUS
RNCP36721 – *Certification complète* **Conseiller technique cycles** **BC02 –** *Bloc de compétence** Organisation et intervention après-vente cycles	4	Titre à finalité professionnelle (TFP)	Ass nationale formation automobile / cpne des services de l'automobile	ASS GEST DEVELOP CTRE formation apprenti + 18 autres organismes	Oui
RNCP41464 (anciennement RNCP37153) – *Certification complète* **Technicien-vendeur cycles**	4	Titre à finalité professionnelle (TFP)	USC	Chambre commerce & industrie pau bearn + 6 autres organismes	Non**
RNCP41464 – *Certification complète* **Technicien-vendeur cycles** **BC02 –** *Bloc de compétence** **Réaliser les opérations de préparation et de maintenance de tout type de cycles et engins de mobilité douce**	4	Certification professionnelle	L'union des entreprises de la filière du sport des loisirs du cycle et de la mobilité (l'union sport et cycle)	Plusieurs OF (se reporter à la liste disponible sur la fiche RNCP)	Oui
RS6802 – *Certification complète* Entretenir et réparer les composants électriques d'un véhicule à assistance électrique	4	Certification professionnelle	Ligne de chaine	Synitier	Non**

** Les blocs de compétences signalés sont accessibles indépendamment de la certification complète*
***Ces certifications ne sont actuellement proposées qu'aux entreprises*

Comprendre le dispositif en un coup d'œil !

1 Je suis un particulier, et je veux me former aux métiers de la réparation des cycles

2 Je choisis ma formation dans le catalogue des formations éligibles

3 Je contacte l'organisme de formation dispensateur et signe la convention de formation

4 À la fin de ma formation, l'organisme de formation remplit et envoie la demande de soutien à Ecologic

5 Ecologic rembourse l'organisme de formation de la somme du soutien prévu

6 L'organisme de formation me rembourse la part prise en charge par Ecologic (sauf autre accord préalable)

À NOTER

Un dispositif de soutien financier intitulé « Soutien Formation 3E : formation à la réparation des équipements électriques et électroniques et cycles » existe en parallèle, et est destiné aux entreprises de réparation.
Renseignez-vous à son sujet en adressant un mail à l'adresse : formation-cycle@lopcommerce.com

ICI !

Vous êtes particulier et vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur les dispositifs de soutien à la formation pour les métiers de la réparation ?
Retrouvez toutes les informations sur le site d'Ecologic : www.ecologic-france.com

Vous êtes un organisme de formation et souhaitez faire bénéficier à vos apprenants du Soutien Formation Cycles ?
Contactez formation-cycle@lopcommerce.com pour signer la convention cadre associée.



Ecologic
15, avenue du Centre, 78280 Guyancourt
Tél. 01 30 57 79 09
contact@ecologic-france.com
ecologic-france.com